

## Environnement

### Face à la flambée du coût de l'énergie, la Commune du Malesherbois met en place un plan d'actions pour réaliser des économies.

C'est désormais une réalité pour beaucoup et les collectivités n'y échappent pas : le coût des dépenses énergétiques a explosé ces derniers mois.

Dans un contexte budgétaire déjà tendu, les prévisions de la commune doivent être revues afin de prévoir une dépense bien supérieure à celle de l'année 2021. Ainsi, ce sont près de 375 000 € que la commune doit trouver pour boucler l'année 2022.

Pour tenter d'amortir le choc, Le Malesherbois va donc multiplier les mesures de sobriété énergétique avec pour objectif une baisse de sa facture énergétique. Mais pas uniquement : certaines de ces mesures contribueront également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et à la lutte contre les nuisances lumineuses.

Des axes de réflexion portent sur l'éclairage public, sur les illuminations de fin d'année, sur le chauffage



des bâtiments mais aussi sur la rationalisation de l'utilisation du parc automobile, sans que cette liste d'actions soit exhaustive.

Et parce que la sobriété est l'affaire de tous, il est demandé aux usagers des bâtiments publics d'être vigilants sur le chauffage, l'éclairage, les appareils en veille...

### UNE URGENCE : MAÎTRISER NOTRE CONSOMMATION DÈS À PRÉSENT.

Tour d'horizon des premières mesures...



**Eteindre l'éclairage public** la nuit sur l'ensemble du Malesherbois, **de 23h à 5h**.



**Garder la magie de Noël** en installant uniquement des sujets lumineux sur les places commerçantes du centre-ville.



**Optimiser l'usage des locaux publics en regroupant l'ensemble des services administratifs** à la Mairie du Malesherbois, place de l'Hôtel de Ville. Ainsi, le bâtiment situé au 5 ter, avenue de Gaulle va prochainement fermer ses portes.

D'ici fin novembre, les services de l'eau et de l'urbanisme vous accueilleront à l'Hôtel de Ville.

#### Le saviez-vous ?

*Baisser la température de son chauffage d'un degré en moyenne dans le logement permet de réduire la facture de 7%.*

*Le coût des appareils branchés en continu représente environ 11% de la facture annuelle pour chaque foyer.*

## MUTUELLE COMMUNALE : FIN DE CONTRAT

Notre prestataire GROUPAMA n'a pas souhaité renouveler son contrat groupe Santé en 2023. Pour rappel, ce contrat permettait aux Malesherbois d'avoir une mutuelle à un tarif très avantageux.

## NOUVELLE OFFRE

Notre nouveau partenaire, ACTIOM, propose une complémentaire santé, Loiret Santé, à petit prix et accessible pour tous ses habitants.

### Qui peut en profiter ?

Pour bénéficier de Loiret Santé, il faut habiter le département du Loiret (résidence principale ou secondaire) ou y être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral. La cotisation annuelle s'élève à 12 euros.

### Les avantages de Loiret Santé:

- des tarifs mutualisés et attractifs
- des solutions personnalisées
- pas de sélection médicale et aucun questionnaire de santé
- des prestations sans délai de carence
- l'assistance santé 24h/24h
- le tiers payant (pas d'avance de frais).

### Où vous renseigner ?

ACTIOM LOIRET SANTE tiendra une permanence le

- 📅 mardi 25 octobre 2022
- 🕒 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h à la Mairie du Malesherbois
- ☎️ Sur rendez-vous au 02 46 72 01 62

# Séniors

## REPAS DE FIN D'ANNÉE ET COLIS DE NOËL : PENSEZ À VOUS INSCRIRE

Vous avez 75 ans et plus et vous êtes nouvel arrivant sur Le Malesherbois (Coudray, Labrosse, Mainvilliers, Malesherbes, Manchecourt, Nangeville, Orveau-Bellesauve), il est encore temps de vous inscrire auprès du CCAS de la Mairie du Malesherbois (date limite : 21 octobre 2022).

Informations et inscriptions au 02 38 34 42 40

Cette année, le repas se déroulera le mardi 6 décembre 2022 au Centre Culturel le Grand Ecrin. Si vous ne souhaitez pas participer au repas, la commune vous offre un colis de Noël.

# Agenda

## A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Concours de dessin HALLOWEEN

Jusqu'au 27 octobre 2022  
À gagner 1 bon d'achat de 20 € chez Sajou et 1kg de bonbons

## SORCIÈRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

*Spectacle jeune public*  
Vendredi 28 octobre 2022 - 10h30  
à partir de 6 ans – entrée gratuite

## AU GRAND ECRIN

### L'AVARE de Molière

*Théâtre classique*  
Dimanche 16 octobre 2022 - 17h30  
Tarifs : 20 € et 12 € (pour les – 18 ans, étudiants)

## STEPS ON STRINGS

*Danse hip-hop et musique live*  
Dimanche 20 novembre 2022 - 17h30  
Tarifs : 20 € et 10 € (pour les – 18 ans, étudiants)

**BILLETTERIE**  
*en ligne*

Pour tous les événements culturels du Malesherbois

Rendez-vous sur : [www.ville-lemalesherbois.fr](http://www.ville-lemalesherbois.fr)

Réserver et acheter vos billets en ligne

**Vous souhaitez recevoir cette lettre d'information mensuelle par mail ?**

Envoyer votre demande à [contact@ville-lemalesherbois.fr](mailto:contact@ville-lemalesherbois.fr)

INFOS Malesherboises n°12 édité par la Commune du Malesherbois

Place de l'Hôtel de Ville - Malesherbes 45330 LE MALESHERBOIS

02 38 34 85 36 | [contact@ville-lemalesherbois.fr](mailto:contact@ville-lemalesherbois.fr)

Directeur de publication : Hervé GAURAT

Création maquette et rédaction : service communication CCPG

Impression : 4500 exemplaires par Artnéo